Département du Var
Communauté d'agglomération de la Provence Verte

MAIRIE DU VAL
Place de la Libération,
83143 Le Val
Tél. 04 94 37 02 20
Fax. 04 94 37 02 25
contact@mairie-leval.fr

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE
Planche graphique A - Partie centre

Date d'arrêt : 27/10/2023 | Date d'approbation : 24/07/2024

Éléments de repère :
- Limite communale

Cadastre :
- Parcelle

Types de bâti :
- Bâti dur
- Bâti léger

Zones :
- 1AUeq
- UA
- UB
- UC
- UD
- Ud2
- UE
- UF
- Uh1
- Uh2
- Um1
- Um2
- Ueq
- Aa
- Ar
- Ai1- Aléa très fort à fort
- Ai2- Aléa modéré
- Ah
- STECAL Aeq
- STECAL At
- Nco
- Ni1 Aléa très fort à fort
- Ni2- Aléa modéré
- Nh
- Npv
- Neq
- Nl
- STECAL Nt1
- STECAL Nx

Prescriptions :
- Linéaire commercial à protéger
- Patrimoine à protéger (Canal des Fontaines & Chemin des oratoires)
- Patrimoine à protéger
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Espace boisé classé (EBC)
- Zone inondable hors étude hydraulique (emprise hydrogéomorphologique)
- Emplacement réservé
- Périmètre à préserver au titre de l'article L151-23 du C.U.
- Secteur de mixité sociale
- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine

planèd Planification et Développement

Source : ETALAB (2023).
Réalisation : Planèd, Juillet 2024.

0 200
Mètres - 1 : 5 000

LES SABLES
LES TROIS PIAOUX
LES MEYANS